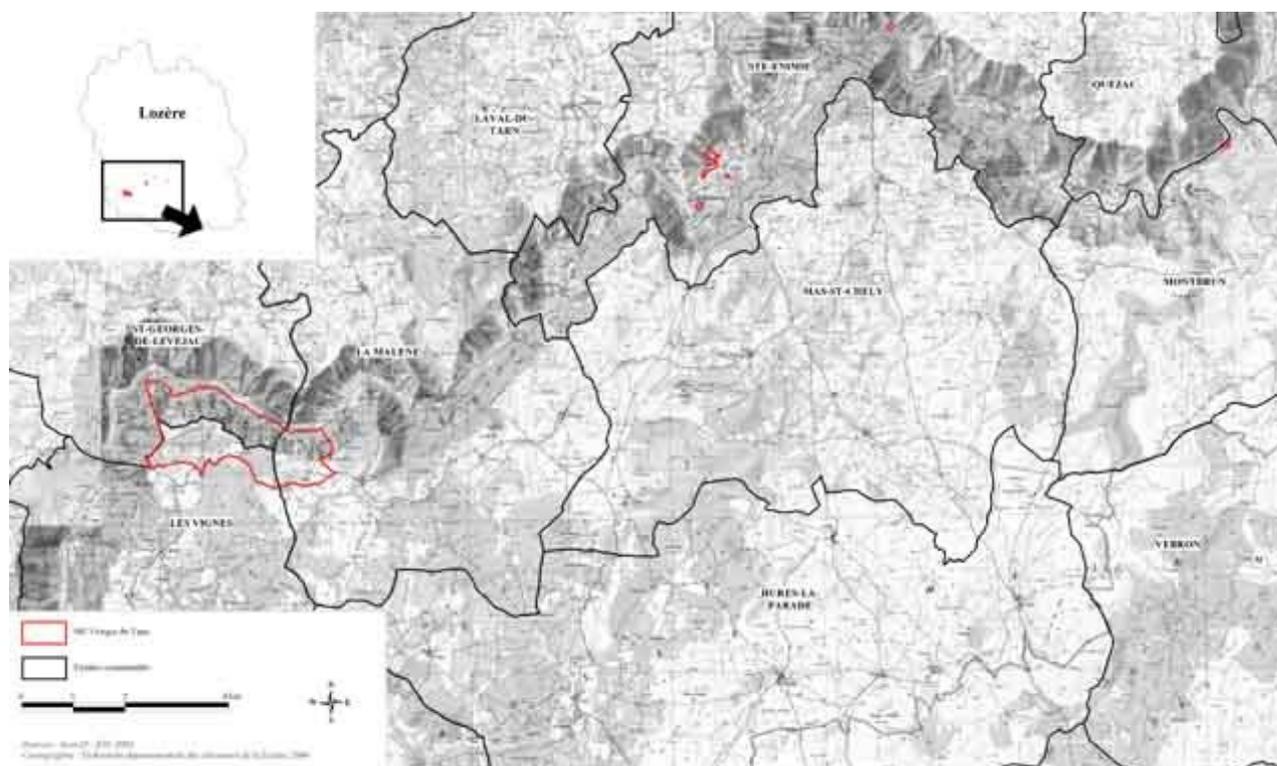


# Fiche de synthèse

Document d'objectifs du site Natura 2000  
**FR9101378 SIC « Gorges du Tarn »**



## Description du site

**Nom :** « Gorges du Tarn »

**Code :** FR9101378

**Statut :** SIC (Site d'intérêt communautaire)

**Région :** Languedoc-Roussillon

**Département :** Lozère (48)

**Communes :** Les Vignes, Saint Georges de Lévejac, La Malène, Sainte Enimie, Montbrun.

**Superficie :** 443 ha

**Directive européenne :** Habitats, faune, flore

**Opérateur local :** Syndicat mixte Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

**Transmission du site :** 28 mars 2008

**Validation du DOCOB :** Février 2010

**Président du comité de pilotage :** Allain Coubes

Située dans le quart sud-ouest du département de la Lozère, le SIC « Gorges du Tarn » s'inscrit dans l'ensemble emblématique des Gorges du Tarn et de la Jonte, et des Causses, de renommée mondiale par ses paysages contrastés entre les hauteurs planes et sèches et les canyons qui les entaillent profondément.

Ce sont le fond des Gorges du Tarn et le Causse Méjean (appartenant au complexe des Causses méridionaux) qui sont concernés par les enjeux de conservation des habitats naturels et des espèces qui justifient leur désignation dans le réseau Natura 2000

**Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)**

<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>	<b>Code Natura 2000</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Etat de conservation</b>	<b>Menaces principales</b>
Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques : Pin de Salzmann	9530	Mise en place d'un programme de recherche à partir de 2009	Défavorable	Hybridation avec le pin noir
Sources pétrifiantes avec formation de travertin (Cratoneurion)	7220	Quelques ares	Bon	Pas de menaces constatées
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	Non estimée	Bon	Peu menacés par un envahissement de la végétation
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	6210	5,10	Bon	Pas de menaces constatées
Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	9150	Non estimée	Bon	Pas de menaces constatées
Formations stables xérothermophiles à <i>Bruxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	5110	6,29	Bon	Pas de menaces constatées

**Les espèces d'intérêt communautaire du site**

<b>Espèces d'intérêt communautaire</b>	<b>Code Natura 2000</b>	<b>Eléments quantitatifs</b>	<b>Etat de conservation</b>	<b>Menaces principales</b>
Sabot de Vénus	1902	28 stations	Défavorable	- Fermeture du milieu - Fréquentation humaine (piétinement et cueillette)
Grand Rhinolophe	1304	Non estimé	Bon	- Diminution de la ressource trophique - Intoxication - Disparition des gîtes - Dégradation des habitats de chasse - Dérangements - Rupture des corridors de déplacement
Petit Rhinolophe	1313	Non estimé	Bon	- Diminution de la ressource trophique - Intoxication - Disparition des gîtes - Dégradation des habitats de chasse - Dérangements - Rupture des corridors de déplacement
Murin de Bechstein	1323	Non estimé	Bon	- Diminution de la ressource trophique - Intoxication - Disparition des gîtes - Dégradation des habitats de chasse - Dérangements - Rupture des corridors de déplacement
Barbastelle	1308	Non estimé	Bon	- Diminution de la ressource trophique - Intoxication - Disparition des gîtes - Dégradation des habitats de chasse - Dérangements - Rupture des corridors de déplacement
Murin à oreilles échancrées	1321	Non estimé	Bon	- Diminution de la ressource trophique - Intoxication

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition des gîtes</li> <li>- Dégradation des habitats de chasse</li> <li>- Dérangements</li> <li>- Rupture des corridors de déplacement</li> </ul>
Petit murin	1307	Non estimé	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la ressource trophique</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Disparition des gîtes</li> <li>- Dégradation des habitats de chasse</li> <li>- Dérangements</li> <li>- Rupture des corridors de déplacement</li> </ul>
Minioptère de Schreibers	1310	Non estimé	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la ressource trophique</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Disparition des gîtes</li> <li>- Dégradation des habitats de chasse</li> <li>- Dérangements</li> <li>- Rupture des corridors de déplacement</li> </ul>
Grand murin	1324	Non estimé	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la ressource trophique</li> <li>- Intoxication</li> <li>- Disparition des gîtes</li> <li>- Dégradation des habitats de chasse</li> <li>- Dérangements</li> <li>- Rupture des corridors de déplacement</li> </ul>

## Les principaux objectifs et enjeux de conservation du site

Objectifs	Exemples d'actions	ENJEUX DE CONSERVATION								
		Niveau de priorité 1			Niveau de priorité 2			Niveau de priorité 3		
		Sabot de Vénus	Pin de Salzmann	Chiroptères (5 espèces : 1304, 1308, 1313, 1321, 1323))	Sources pétrifiantes	Eboulis	Pelouses sèches	Chiroptères (3 espèces : 1307, 1310, 1324)	Hétraies calcicoles	Formations stables xérothermophiles à Buis
Maintenir ou restaurer les milieux ouverts.	Contrôler la dynamique des ligneux et la colonisation du Buis.	X	X	X	X		X	X		
Préserver ou améliorer la ressource en eau.	Maintenir ou rétablir la qualité physico-chimique de l'eau. Maintenir les débits et les niveaux d'eau.				X					
Conserver les stations de Sabot de Vénus.	Aménager les abords des stations de Sabot de Vénus les plus fréquentées.	X								
	Lutter contre les espèces considérées comme exogènes.	X								
	Assurer un suivi des stations afin d'adapter éventuellement les aménagements.	X								
Conserver des boisements diversifiés.	Développer des aménagements de peuplements forestiers favorisant leur diversité (espèces, âge, structure).			X				X		
Soutenir les pratiques agricoles extensives.	Maintenir les surfaces en herbe et favoriser le retard de fauche des prairies.			X			X	X		
	Maintenir et entretenir les lisières et les haies.			X				X		
	Raisonner les traitements antiparasitaires/rodenticides/phytosanitaires.			X				X		
	Entretenir et créer des mares ou des lavognes.			X				X		
Gérer durablement les cavités occupées par les chiroptères.	Maintenir l'accessibilité des cavités souterraines aux chiroptères.			X				X		
	Protéger les colonies de reproduction des chiroptères de toutes perturbations (ex. : par convention de gestion avec le propriétaire).			X				X		
	Conserver un réseau de gîtes par l'installation chez les propriétaires volontaires et dans les bâtiments communaux d'aménagements légers (« chiroptières ») permettant l'accès des chauves-souris aux combles.			X					X	
Sensibiliser tous les acteurs concernés sur le patrimoine naturel.	Diffuser de l'information sur les espèces présentes et sur leurs exigences écologiques.			X				X		
	Sensibiliser les utilisateurs du territoire par rapport aux cavités souterraines les plus importantes pour les chiroptères, au moins en période d'hibernation.			X				X		
	Informers les collectivités publiques et les professionnels du bâtiment sur les méthodes alternatives d'aménagement et de rénovation de bâtiments.			X				X		
Améliorer les connaissances	Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et sur les pratiques humaines	X	X	X				X		

## Perspectives

Il est important de rappeler que la moitié environ de ce SIC est très difficile d'accès, ce qui a des répercussions sur les connaissances que l'on a sur ce secteur et sur la potentialité de mise en œuvre.

Cependant, cela n'empêche pas d'appliquer des mesures de gestion et de suivi cohérentes, et de surveiller l'évolution de ce site où des projets d'aménagements et d'exploitation restent localement possibles.

Afin de donner de la cohérence et de la résonance à la démarche Natura 2000, l'animation du SIC « Gorges du Tarn » se fait en parallèle avec celle de la ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte ».

## Pour en savoir plus

### Contact :



Marie-Amélie Péan,  
Syndicat mixte du Grand Site des gorges du  
Tarn, de la Jonte et des causses,  
[grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr](mailto:grandsite.gorgestarnjonte@orange.fr)  
04 66 45 09 74



Arnaud Julien,  
Fédération des chasseurs de la Lozère,  
[a.julien.fdc48@chasseurdefrance.com](mailto:a.julien.fdc48@chasseurdefrance.com)  
04 66 65 75 85

### Sources d'information :

- Site du MEDDTL :  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Site de la DREAL Languedoc-Roussillon :  
<http://www.languedocroussillon.developpement-durable.gouv.fr>

- Site de la DDT de la Lozère :  
<http://www.lozere.pref.gouv.fr/fre/Structures-services/Direction-Departementale-des-Territoires-D.D.T>